

## Entre Esquay et Troarn une nouvelle offensive ennemie semble imminente

### Regards en arrière.

A l'heure où la nouvelle offensive semble imminente au sud de Caen, à l'heure où le cinquantième jour de guerre va commencer sur le front de Normandie, une mise au point s'impose. Les événements ne sont pas si loin encore dans le temps pour qu'il soit difficile de les rappeler.

L'invasion, pour les uns, la « libération » pour d'autres, fut un problème qui passionna beaucoup de cerveaux il y a quelques mois.

Le 6 juin, à l'aube, après un pilonnage commencé à minuit, les forces ennemies anglaises et américaines débarquaient entre Cherbourg et le Havre, tandis que d'autres étaient parachutées ou amenées par planeurs spéciaux, à l'intérieur des terres.

Les effectifs furent d'abord de 2 divisions, puis de 10, puis 20, puis 40 et enfin se stabilisèrent aux environs de 45.

Le commandant en chef est le général américain Eisenhower, lequel a nommé dès le lendemain le général anglais Montgomery commandant en chef des forces expéditionnaires « alliées » sur le front de Normandie.

Montgomery a son tour, nomma des chefs : Bradley, Américain, qui commande le corps expéditionnaire américain dans le Cotentin et Dempsey, anglais, celui-ci dirigeant les opérations dans la Manche entre Saint-Lô et Caen.

Aussitôt, les opérations commencèrent, tendant à relier entre elles les différentes têtes de pont isolées, ainsi que les îlots parachutés dans le but de créer une seule tête de pont, qui se serait étendue entre Cherbourg et Le Havre, avec l'un de ces deux ports comme base de départ pour les opérations futures.

Ils ne réussirent à obtenir l'un de ces deux ports qu'après de terribles combats extrêmement sanglants.

En effet, Cherbourg, rendu inutilisable par des spécialistes allemands ne tomba aux mains de la première armée américaine, que le 26 juin, vingt jours après avoir posé le pied en Normandie.

Auparavant, on avait assisté au développement extrêmement difficile des opérations ennemies, développement sur toute la longueur de la tête de pont à la fois. C'est-à-dire, qu'une tête de pont avait été formée entre l'Orne et la Vire, avec Bayeux

comme point central et tenue par des Anglais et des Canadiens, tandis qu'une autre, formée par un îlot américain parachuté, se développait autour de Ste-Mère-Eglise dans le Cotentin.

Les deux têtes de pont cherchèrent tout d'abord à effectuer une jonction, avant d'entreprendre quoi que ce soit.

La jonction se fit à Catz après que les Anglais eurent occupé Isigny et les Américains Carentan,

La tête de pont Anglo-Américaine s'étendait donc après deux semaines de guerre, sur une longueur de 88 kilomètres entre l'embouchure de l'Orne et la région de Quineville-Montebourg.

L'établissement de cette fragile tête de pont qui n'atteignait pas 25 kilomètres de profondeur, et qui ne s'était effectuée que grâce au puissant appui des batteries navales anglo-américaines, avait coûté au corps expéditionnaire allié, le chiffre de 130.000 hommes, tandis que 35.000 Français gisaient sous les décombres de leurs villes et de leurs villages.

Maintenant au cinquantième jour de combat, les chiffres ont doublé, 60.000 normands sont tués, les pertes ennemies sont terriblement élevées, et en vérité, la tête de pont n'a guère évolué, elle n'a même pas évolué, si l'on veut bien se rendre compte que Caen et Saint-Lô qui ne sont qu'à 15 et 25 kilomètres de la mer, sont les point extrêmes de l'avance « alliée » après bientôt deux mois de batailles violentes.

Et cela laisse entrevoir une vision de l'avenir, tout autre de celle que pensaient bon nombre de Français.

F. D.

RADIO-PARIS, le 26 Juillet, 9 h

**Normandie** : à l'Est de la tête de pont la 2<sup>e</sup> armée Américaine a passé à l'attaque entre Caen et Falaise. Quelques centaines de mètres de terrain ont été conquis. Les Anglo-Canadiens ont pris St-Martin-de-Fontenay Sérieuse résistance de la part des Britanniques à Tilly. Offensive déclanchée aux abords de St-Lô. Batailles engagées entre [Carentan St-Lô-Périers.

**Russie** : Avance de l'ennemi sur la Vistule. Dans le secteur de Brest-Litovk des unités allemandes font plus de 3.000 prisonniers et détruisent un important matériel. L'aviation allemande est très active sur l'ensemble du front.

**Guerre aérienne** : Nombreux raids au-dessus de la France et de l'Allemagne. — Bombardement sur

Versailles et au sud de l'Oise, Des morts et des blessés.

**Paris** : Un bureau pour les sinistrés vient de se constituer pour venir en aide à tous les sinistrés de France.

## La Milice a arrêté les assassins de Philippe Henriot

Le secrétariat général au maintien de l'ordre communique :

« La Milice française a arrêté, boulevard des Italiens, en plein centre de Paris, la bande qui assassina Philippe Henriot. Après avoir opposé une vive résistance, les assassins furent maîtrisés par les miliciens qui ont abattu le chef, Pierre Desmoulins, né le 27 février 1917 à Ivry-sur-Seine, au moment où il cherchait à s'enfuir.

Ces bandits, tous âgés de moins de 30 ans, avaient déjà à leur actif l'assassinat de plusieurs membres de partis nationaux. Il s'agit de tueurs payés par l'Intelligence Service. Ils avaient touché une somme de dix millions pour abattre le ministre français de l'Information.

L'enquête se poursuit en collaboration avec les services de police.

— Le général von Stulpnagel, Militärbefehlshaber en France, a été grièvement blessé le 21 Juillet, au cours d'une attaque terroriste à main armée alors qu'il effectuait un déplacement dans l'Est de la France.

## Exemples opposés

Il est pénible de constater l'oisiveté dans laquelle semblent se complaire un certain nombre de réfugiés. J'ai vu des jeunes gens magnifiquement musclés, et m'a-t-on assuré appartenant à d'excellentes familles, étendus dans l'herbe, le regard atone, n'ayant apparemment qu'un seul souci : assurer leur tranquillité.

Mais il est réconfortant, le spectacle de ces jeunes hommes volontaires pour assurer le ravitaillement en blé et farine, qui, malgré les risques certains et graves dont malheureusement à sept reprises la preuve a été faite, continuant simplement, virilement, courageusement, les transports sans lesquels dans quelques jours, le pain nous manquerait.

Tout ce que je pourrais ajouter me semble inutile. Aux réfugiés de l'arrondissement de faire le seul geste et dire le seul mot, spontanés, qu'appellent les deux exemples que je viens de donner,

Honte ! aux fainéants.

Honneur ! aux français courageux.

R. FOUQUET,

chargé de Mission du Préfet Régional au titre du Ministère de la Solidarité Nationale.

## Appel à la population.

Le développement des combats en Normandie apporté à la population déjà si éprouvée, de nouvelles souffrances. Des évacuations totales ou partielles doivent avoir lieu. Chacun s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de les rendre moins pénibles.

Je demande instamment à tous ceux qui sont appelés à faciliter les départs, de s'y prêter avec dévouement : fourniture d'attelages, hébergement, ravitaillement, etc...

Songeons à la misère de nos compatriotes qui sont obligés de partir sur les routes et efforçons-nous de les aider par tous les moyens.

Je compte sur la solidarité de tous dans ces tristes circonstances.

Le Sous-Préfet : P. ROSSILLION.

### Ravitaillement

La distribution des feuilles individuelles de coupons pour les *consommateurs restés à Lisieux* (carte familiale de rationnement portant le cachet de la Mairie de Lisieux) s'effectuera au *Collège Marcel-Gambier*, bureau du Ravitaillement, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 45, de la façon et les jours ci-après :

Judi 27 Juillet : lettres A à D.

Vendredi 28 : lettres E à K.

Samedi 29 : lettres L à M.

Lundi 31 : fin de l'alphabet.

## Aux commerçants et à la Population.

I. — Changement de résidence. — Le paragraphe (tout réfugié quittant etc...) de la première circulaire sur la carte familiale est modifié comme suit :

A) Au départ d'une commune tout consommateur devra se présenter à la Mairie. Le Maire lui remettra le talon de la carte familiale conservé en Mairie. Au dos de ce talon sera inscrite la mention :

A perçu du pain jusqu'au ... inclus A perçu les denrées diverses pour le mois (en cours),

B) A l'arrivée dans sa nouvelle commune, le consommateur remettra le talon de la carte au Maire, faute de quoi il ne pourra pas se faire inscrire chez les commerçants. Le Maire remettra en échange au consommateur une fiche portant la mention : Autorisé à s'inscrire dans la commune pour X. personnes de sa famille.

II. — Certificats de radiation.

A) Au départ d'une commune le consommateur se fera délivrer un certificat de radiation du Commerçant qu'il quitte (épiciers, boulanger, boucher, mairie distributrice, cantine).

Ce certificat indiquera :

1° Pour les denrées à fournitures journalières (pain) la date jusqu'à laquelle la denrée a été servie.

2° Pour les denrées à fournitures

mensuelles (épicerie) que les denrées du mois en cours ont été perçues.

Règle impérative. — Toute famille ou isolé changeant de résidence, doit percevoir avant son départ les denrées diverses du mois en cours.

B) A l'arrivée dans sa nouvelle commune le consommateur remettra aux commerçants chez lesquels il s'inscrit avec l'autorisation du Maire les certificats de radiation des commerçants chez lesquels il était précédemment inscrit.

Les commerçants justifieront la nouvelle inscription en produisant le certificat de radiation qui leur aura été remis.

### Avis aux Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment

Les événements actuels nous ont fait perdre tout contact avec notre Délégation Départementale dirigée par M. Lapouza (C.O.B.T.P.)

En attendant le retour à une situation normale, la Délégation Régionale de Rouen (replacée 76, rampe Bouvreuil), invite tous les Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment à s'adresser directement à la Délégation Départementale de l'Orne, 19, rue du Bercaill, à Alençon, laquelle se tient des à présent à leur disposition pour les renseignements ou l'appui dont ils pourraient avoir besoin.

Le correspondant local pour l'arrondissement de Lisieux, DURUFLE.

Mlle Yvonne Betton, M. Jean-Claude Betton, M. et Mme Marcel Betton et leurs enfants, M. et Mme Gaston Betton, M. et Mme Maurice Lalonde et leur fille, la famille et les amis vous prient d'assister au service qui sera célébré à la mémoire de Mme Vve Eugène BETTON, née Germaine LALANDE décédée le 7 Juin 1944 dans sa 51<sup>e</sup> année, qui aura lieu le Mardi 1<sup>er</sup> Août 1944 à 10 h. 30 en l'Eglise de Mesnil-Guillaume (H. E. C.). Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Raoul Leprou, Mlle Rolande Leprou et la famille, ont la douleur de vous faire-part du décès et de l'inhumation de M. Raoul LEPROU âgé de 59 ans qui a eu lieu le samedi 22 Juillet, à l'Hôpital de Norolles et remercient les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie et offert des fleurs.

Les familles Gêret, Larquetoux, Chédozeau, Gau, ont la douleur de vous faire-part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Michel PRESSUROT, leur fils, petit fils, neveu décédé des suites de ses blessures du bombardement du 7 Juin 1944

L'inhumation a eu lieu le 23 juillet dans la plus stricte intimité.

La Direction des Pompes Funèbres Générales, dont les bureaux étaient 9, rue au Char, informe les familles qu'ils sont transférés 10, rue de Trouville à Lisieux. Ouverts les Mardi, Jeudi, Samedi, de 8 h. 30 à 18 h. 40, rue de Trouville. — Les Lundi, Mercredi, Vendredi toute la journée, Chemin de la Brasserie, chez Mme Marie.

On recherche Mme AUNIS âgée de 83 ans, paralytique, demeurant chez Mlle Lebourg, 5, Rue Guizot. Donner renseignements à M. L. Feuillette chez M. Maurice Daufresne à Ouilly-le-Vicomte

Mme Louise PERREAU serait reconnaissante à toute personne pouvant donner des nouvelles de Mme Claire CHAMBRY, 44 Rue H. Chéron à Lisieux, disparue le 7 Juin au cours du bombardement de cette ville.

Ecrire : 191 route de Dieppe N. D. de Bondeville (Seine-Inf.)

## 4<sup>e</sup> liste des victimes des bombardements Anglo-Américains des 6 et 7 Juin.

Sœur Sainte-Claire de la providence ; M. Coulomb Auguste, 16, rue St-Dominique ; X, 15, rue Paul-Banaston (femme), établissement Henrion clinique St-Philippe ; Madame Briand, 12, rue du Pré-d'Auge ; Mlle Neveu, 54, rue de Caen ; X, sexe féminin, 30 à 40 ans, cheveux châtain clair ; M. Vallée, 56, rue de Caen ; M. Delaunay Jean, 7, rue de Caen ; M. et Mme Bourgeois, rue Bon-Ange ; Mme Lecoquère Marcel, 3, place de la République ; Mme Veuve Chamero, 21, rue du Bout-ailler ; M. Pelletier, rue St-Dominique ; M. Deville Etienne-Joseph, 12, rue Bon-Ange ; Mme Canet, rue Harou ; Mme Haglon, 6, rue Guizot ; Mme Hérou, ayant habité Bernay, 1, r. des Prés.

X, Sexe féminin trouvé 15, rue Harou ; Leduc André, 27, rue Saint-Dominique (pompiers) ; M. Ravray, 15, rue de Caen ; Mme Paris, 7, rue Bon-Ange ; M. et Mme Fauquet, 26, rue Bon-Ange ; M. et Mme Cingal Joseph, 24, rue Rose-Harel ; M. Botrel, rue de Caen. Président des Médailles de Verdun ; M. Adeline, 27, rue St-Dominique ; M. Couillard, rue Rose-Harel ; Mme Lebrun, née Christian Irène, 1, rue de Caumont ; Mme Harivel, 11, boul. Nicolas-Oresme ; Mme Veuve Mauroy, 11, boulevard Nicolas-Oresme ; Mme Couillard, rue Rose-Harel ; M. Veillard Maurice, 15, rue Guizot ; Mme Bacle, 9, rue de la Poissonnerie ; M. Routier, rue de la Sous-Préfecture ; Mlle Beillère, rue de la Sous-Préfecture ; Mlle Martel Thérèse, 17, rue Bon-Ange ; Mlle Chauvel Louise, 7, rue de Caen ; M. et Mme Frezzini, Frezzini Jacques, Frezzini Claude, Frezzini Françoise Frezzini Janine, 7, rue de Caen ; Madame Dienis née Touchard Eugénie, rue du Pré-d'Auge ; Colette Dienis, née le 9 Août 1937, à la Glacière (Manche) ; Moreau Janine, 10, Boul. Nicolas-Oresme ; Moreau Monique, boul. Nicolas-Oresme ; M. et Mme Witte Marcel, Claude Witte, 10, rue d'Orival.

Madame Veuve Marius Petit ; Mme Lancien, née Petit ; Guy Lancien, 16 ans, Yves Lancien, 12 ans, Anick Lancien, 12 ans, Jacques Lancien, 6 ans ; Mlle Edit Dubois, 18 ans, tous boulevard Sainte-Anne, 67 ; Madame Deschamps Lucien, Mlle Nicole Deschamps et Malfilâtre, 10, rue d'Orival ; Mme Leboucher Adrienne, 137, rue de Caen ; M. et Mlle Soster, boulevard Herbet-Fournet ; X, sexe féminin, environ 35 ans, trouvée maison Cornu, 16, rue du Bouteiller ; M. et Mme Guilbert, Jeanine et André Guilbert, rue aux Fèvres ; Madame Vve Lelong, 5, rue Lecourtier.

P. a. 582. La Propriétaire Gérante : Mme E. Morière